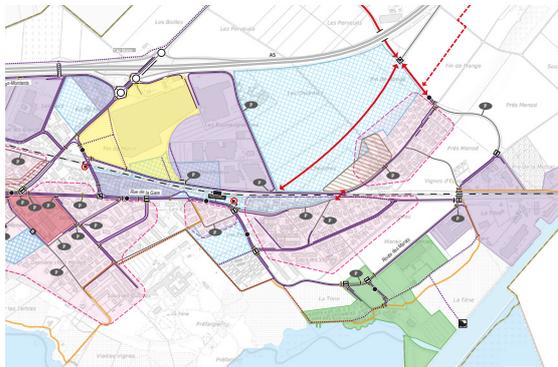


Référence: Commune de La Tène - Etude mobilité liée à la révision du PAL 2022

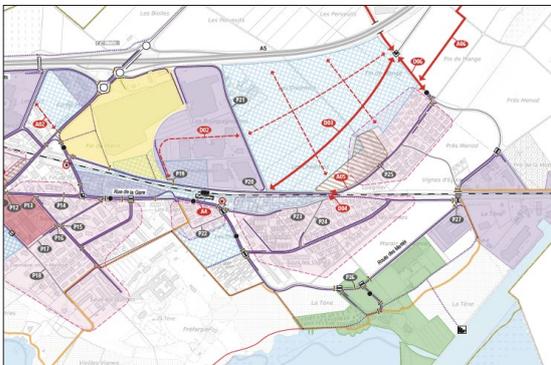
Mandant: Commune de La Tène

Prestations effectuées:

- établissement d'un diagnostic piétons complet sur l'ensemble du territoire de la commune (trottoirs, passages pour piétons, etc.).
- identification des points problématiques et des discontinuités sur le réseau piétons.
- établissement du plan directeur des chemins pour piétons (selon la LCPR). Basé sur le guide du canton de Neuchâtel et le guide OFROU.
- établissement de fiches de coordination pour chaque discontinuité, ainsi que d'une liste identifiant les points problématiques sur le réseau.



Diagnostic du réseau piétons (extrait)



Plan directeur des chemins pour piétons selon la LCPR (extrait)

Aménagements MD		Valorisation des accès à la passerelle enjambant la N9		A02
Info	<input type="checkbox"/> Route cantonale <input checked="" type="checkbox"/> Route communale <input type="checkbox"/> Route privée TJM faible <input type="checkbox"/> Chemin de randonnée pédestre	Pilotage Parties prenantes <input type="checkbox"/> Confédération <input type="checkbox"/> Canton <input checked="" type="checkbox"/> Commune <input type="checkbox"/> Autres Projet d'agglomération <input type="checkbox"/> 2e génération <input type="checkbox"/> 3e génération <input type="checkbox"/> 4e génération	<input type="checkbox"/> Référence externe Mise en œuvre prévue <input type="checkbox"/> 2024 - 2027 <input type="checkbox"/> 2028 - 2032 <input checked="" type="checkbox"/> Autre: moyen terme	
Description du problème/ Explications	La commune de la Tène est traversée par l'autoroute N9, qui présente une réelle coupure pour la commune. Une passerelle a été érigée spécifiquement pour les modes doux afin d'atténuer les effets de cette coupure. Le but de la mesure est de créer ou valoriser les accès à cette passerelle, notamment du côté Sud où le lien avec le centre est peu lisible et/ou accessible.			
Mesures proposées/ Coordination	<ul style="list-style-type: none"> • Améliorer les continuités de part et d'autres de la passerelle, notamment en assurant un cheminement piéton continu et sécurisé depuis le centre de Marin (accès depuis le sud); • Etudier l'opportunité de la mise en place de servitudes via des chemins privés; • Etudier l'opportunité de mettre en place une signalétique spécifique. 			
Photo				
Situation			État de la planification Remarques • à définir en fonction des développements urbains du secteur.	
Mise à jour		VO 20.10.2022		
Octobre 2022		Christe & Gygax Ingénieurs Conseils SA		

Fiche de coordination